



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux administratifs

Question écrite n° 43199

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui indiquer quel a été pour 1999 le nombre total d'affaires enregistrées par chaque tribunal administratif. En ce qui concerne le tribunal administratif de Strasbourg, elle souhaiterait également connaître la ventilation de ce nombre entre chacun des trois départements qui compose le ressort du tribunal administratif de Strasbourg.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, précise à l'honorable parlementaire, dans les tableaux ci-joints les statistiques relatives au nombre d'affaires enregistrées dans chaque tribunal administratif pour l'année 1999. S'agissant du tribunal administratif de Strasbourg, la ventilation du nombre d'affaires enregistrées en 1999 selon le département d'origine s'établit comme suit : 970 affaires concernant le département du Haut-Rhin ; 1 736 affaires concernant le département du Bas-Rhin ; 1 552 affaires concernant le département de la Moselle. Extrait du rapport annuel sur l'activité des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (1999) (Voir tableau dans J.O. correspondant) (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43199

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1588

Réponse publiée le : 21 août 2000, page 4985